

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « L'ÉTAPE GAGNANTE GFA CARAÏBES »

Article 1 : Organisation

La société GFA Caraïbes, Société Anonyme au capital de 6.839.360,00 euros, immatriculée au RCS de Fort de France sous le numéro B 381 324 912, dont le siège social est situé Imm. La Levée, 104/106 bd Général de Gaulle - 97200 Fort de France (ci-après désignée "l'Organisateur"), organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat intitulé « L'Étape Gagnante GFA Caraïbes » du 27 juillet au 3 août 2025 inclus.

Article 2 : Modalités de participation

La participation est ouverte à toute personne physique majeure résidant en Martinique disposant d'un compte Instagram valide, à l'exception du personnel de GFA Caraïbes et de l'agence My Team 2 Com.

Pour participer chaque jour :

1. Abonne-toi à la page Instagram @gfacaraibes
2. Like la publication du jour
3. Commente « KIT YOLE » sous la publication

Chaque participant est inscrit pour le tirage au sort du jour s'il est abonné au compte Instagram @gfacaraibes depuis le début du jeu et a liké ET commenté la publication du jour. Plus un participant like et commente de publications durant les étapes, plus il augmente ses chances d'être tiré au sort.

Article 3 : Déroulement et désignation des gagnants

- Un tirage au sort sera réalisé chaque jour parmi les participants ayant respecté les modalités de participation de l'étape du jour.
- Chaque jour, seul un gagnant sera désigné. Un participant déjà gagnant ne pourra plus être tiré au sort les jours suivants.
- Le gagnant sera contacté en message privé sur Instagram.

Article 4 : Dotations

Chaque gagnant recevra un kit complet du supporter GFA Caraïbes comprenant :

- 1 Casquette
- 1 Fanion orange fluo
- 1 Bic Bambou
- 1 Pare soleil
- 1 Chaise glacière
- 1 Parapluie
- 1 Eventail
- 1 Gobelet + tour de cou
- 1 Tote Bag
- 1 T-shirt
- 1 chapeau paille
- 1 safe cup

Le tout aux couleurs et logo GFA Caraïbes.

Article 5 : Modalités de remise des lots

Les modalités de retrait ou d'envoi des lots seront communiquées directement aux gagnants.

Article 6 : Limitation de responsabilité

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable en cas d'incident lié à l'utilisation des dotations ou en cas de problème technique empêchant la participation au jeu.

Article 7 : Consultation du règlement

Le présent règlement est hébergé et accessible à l'adresse suivante : <https://www.gfacaraibes.fr/>. Il peut être adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande auprès de l'Organisateur.

Mentions légales

GFA Caraïbes, Société Anonyme au capital de 6.839.360,00 euros

Entreprise régie par le Code des Assurances – immatriculée au RCS de Fort de France sous le numéro B 381 324 912

N° d'identification unique ADEME : FR370188_01IYVS

Filiale de Generali France, Société appartenant au Groupe Generali, immatriculée sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Siège social : Imm. La Levée, 104/106 bd Général de Gaulle - 97200 Fort de France – gfacaraibes.fr

Directeur Général : Stéphane MARCELLI